

Sainte-Marie, le 24 avril 2019 – C’est le mercredi soir 24 avril, devant une salle composée de ses membres, que la Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce présentait sa revue de l’année 2018.

Au début de l’Assemblée, le Président du conseil d’administration M. Roch Drouin a évoqué que les événements des derniers jours en lien avec les inondations ont été désastreux pour plusieurs membres. Il a souhaité adresser aux sinistrés ses meilleurs vœux de courage. Il a aussi informé les membres que la Caisse est présentement en communication avec les maires des municipalités les plus touchées sur notre territoire afin qu’ils puissent guider l’organisation vers les meilleurs gestes à poser, selon les besoins des membres.

Aussi, M. Drouin a informé les membres que les centres de services de Scott et de Vallée-Jonction n’avaient pas été épargnés par les inondations. Ceux-ci demeurent fermés jusqu’à nouvel ordre et les équipes font le maximum pour rétablir la situation le plus rapidement possible. Le siège social est quant à lui réouvert depuis mercredi matin pour l’ensemble de nos membres.

2018 : UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE

Forte d’un volume d’affaires sous gestion de 3,8 milliards \$, en forte hausse de 157 M\$, soit 4,3 % par rapport à 2017, la Caisse est en excellente position dans son marché. Elle a affiché, en 2018, une augmentation de 5,6 % du portefeuille global de prêts qui s’élève à 1,5 milliard \$. En 2018, la Caisse a enregistré des excédents d’exploitation de 17,3 millions \$, une hausse de 39,2 %.

Aussi, grâce à son Fonds de 100 M\$, Desjardins soutient et fait rayonner des initiatives en lien avec sa mission socioéconomique, dont l’entrepreneuriat, l’éducation, la responsabilité sociale, le développement durable et la prise en charge des milieux par les personnes. Ce sont 252 projets qui ont été soutenus depuis la création de ce Fonds, pour des engagements de 53 M\$. Chez nous, 4 grands projets ont été reçus positivement et ont pu bénéficier de sommes importantes; notons la Fondation du Cégep Beauce-Appalaches, centre de Sainte-Marie (200 000 \$), le Centre de formation et entreprises et récupération de Beauce – CFER (255 250 \$), la Cité Sainte-Marie pour le développement d’infrastructures (100 000\$) et la Route touristique de la Beauce (62 500 \$).

Grande nouveauté en 2019, un volet s’ajoute à la ristourne, soit la Ristourne produits. La ristourne traditionnelle était basée sur le volume d’affaires des membres avec la Caisse, soit principalement l’épargne et les prêts. Ce nouvel ajout vise à reconnaître aussi les relations d’affaires que nos membres entretiennent avec les autres composantes de Desjardins, comme Desjardins Assurances.

La Caisse procédera en 2019 au versement de ristournes totalisant 2 973 000 \$ et au versement de 250 000 \$ dans notre Fonds d’aide au développement du milieu. Ce Fonds est une forme de retour à la communauté nous permettant de faire vivre concrètement la présence de Desjardins et sa nature coopérative. Je tiens à remercier nos membres qui, en faisant affaire avec nous, nous donnent les moyens de faire une différence dans leur vie et dans notre collectivité », mentionne M. Roch Drouin, président de la Caisse.

M. Daniel Ruel, directeur général a tenu à souligner qu'au-delà des résultats financiers, la force de la Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce et de Desjardins Entreprises Chaudière-Nord, repose sur une équipe de plus de 160 professionnels de la finance ainsi que des partenaires des filiales. Ces personnes, compétentes et dévouées, s'assurent que les services de la Caisse soient toujours à l'avantage des membres et qu'ils répondent à leurs besoins.

Remerciements à M. Roch Drouin, président

La soirée s'est terminée par un hommage au président Roch Drouin qui quittait ses fonctions à la présidence, après 33 ans d'implication au sein du Mouvement Desjardins. Son parcours comme dirigeant chez Desjardins a débuté à la Caisse populaire des Saints-Anges en 1986 pour laquelle il fut nommé président en 1996. En 2000, il a su gagner la confiance de ses pairs à la suite du regroupement avec la Caisse Desjardins du Centre de La Nouvelle-Beauce. Depuis, il a assumé la présidence de la Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce en sachant relever les grands défis inhérents à l'envergure de cette nouvelle caisse.

Une année exceptionnelle à l'avantage de nos membres.

- 30 -

Source :

M. Daniel Ruel, CPA, CGA

Directeur général

Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce - (418) 387-5456